



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax : 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.org

Web : www.ituc-africa.org

Dr. Abdiweli Mohamed Ali

Premier Ministre

Somalie

Cc:

H.E. Sheik Sharif Sheik Ahmed

Lomé, le 21 décembre 2011

N/R. : **1162/2011/SG/RB**

Monsieur le Premier Ministre,

INTIMIDATION de dirigeants syndicaux

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique), représentant plus de 16 millions de travailleurs dans 48 pays sur le continent tient à exprimer sa vive préoccupation devant le harcèlement et l'intimidation de dirigeants syndicaux en Somalie.

Les informations qui nous parviennent indiquent que l'un des leaders de l'Union nationale des journalistes somaliens (NUSOJ), Abdiqani Sheik Mohamed a été convoqué au CID à Mogadiscio pour un interrogatoire. Ceci fait suite à une précédente descente qui a été réalisée dans la matinée du 13 Novembre 2011, où la police secrète a envahi les bureaux de la NUSOJ à Mogadiscio, sans mandat, et a brièvement détenu Abdiqani Sheik Mohamed, secrétaire chargé de l'organisation du NUSOJ.

Deux officiers de police armés de pistolets ont pénétré dans les bureaux syndicaux et arrêterent Abdiqani, l'emmena ensuite aux siège des investigations criminelles (CID) où il fut détenu pendant 90 minutes. Le harcèlement et l'intimidation des syndicats et de leurs agents, dans le but de les empêcher d'exercer librement leurs fonctions en Somalie sont de plus galopants et inquiétante. Cela fait entorse aux droits humains fondamentaux garantis et assurés par les lois internationales et régionales telles que la « Déclaration universelle des droits de l'homme » de l'Organisation des Nations Unies ainsi que « la Charte africaine des droits humains et des peuples ».

Les syndicalistes, étant défenseurs de la condition humaine et des droits des travailleurs, méritent des conditions où ils peuvent exercer librement leurs fonctions.

L'arrestation de Abdiqani Sheik Mohamed, contre qui aucune accusation n'est portée, est une violation flagrante de la liberté d'association, et nous lançons un appel au gouvernement pour mettre un terme à cela.

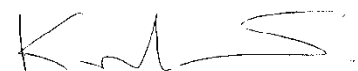
A cet effet, la CSI-Afrique appelle le Gouvernement Fédéral de Transition à:

- Mettre fin au harcèlement et aux intimidations de dirigeants syndicaux dans le pays, en particulier les dirigeants de l'Union nationale des journalistes somaliens.
- Fournir un environnement propice libre et équitable afin que les syndicalistes puissent s'acquitter de leurs fonctions
- Retirer toutes les accusations et annuler les enquêtes criminelles à l'endroit de la NUSOJ et de ses dirigeants, y compris Abdiqani Sheik Mohamed

Nous espérons que votre honorable gouvernement réagira favorablement à notre appel et fournira aux syndicats un climat plus démocratique pour leur fonctionnement.

Veillez agréer, monsieur le Premier Ministre l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire général



Kwasi Adu-Amankwah